



FSU 67

10 rue de Lausanne
67000 STRASBOURG
03 88 35 17 16

FSU 68

19 boulevard Wallach
68100 MULHOUSE
03 89 64 16 61

Déclaration liminaire – CTA du 27 novembre 2017

C'est hélas une habitude détestable : la Fonction publique sert une fois de plus de variable d'ajustement pour le budget de l'Etat, pendant que les catégories aisées bénéficient de ses largesses. Retour de la journée de carence, report des mesures PPCR, regel du point d'indice, 120.000 suppressions de postes programmées sur le quinquennat : voilà le menu qu'on sert aux fonctionnaires, dont celles et ceux de l'Education nationale à qui on demande pourtant un travail sans limites. Mais pour la FSU, la Fonction Publique n'est pas une charge, c'est une offre dont la valeur pour tous est inestimable.

Les mandats de la FSU sont clairs : l'école est pour tous et partout sur le territoire, avec le même niveau d'exigence, et les mesures mises en place par l'actuel gouvernement nous inquiètent. Aujourd'hui, les revendications de la profession sont simples : plus de temps pour chaque élève, plus de temps pour préparer et travailler en équipe, un salaire à hauteur du travail fourni, une reconnaissance du métier. Le gouvernement ne propose rien pour le nombre d'élèves par classe et il diminue le recrutement de fonctionnaires, le temps de préparation et de partage quotidien va être réduit, les salaires ne progresseront toujours pas.

Tout cela est la traduction d'une politique purement comptable, dont l'objectif unique reste la réduction de la dépense publique sans que l'investissement dans la formation de la jeunesse soit à la hauteur des enjeux de lutte contre les inégalités sociales et d'élévation du niveau de qualification. Pour la FSU, l'école doit permettre à chacun.e d'acquérir une solide culture générale commune, dans le cadre d'une éducation ambitieuse, qui permettra l'adaptation au monde, dont le monde du travail ; son objet ne doit pas être « l'employabilité » des élèves, en accord avec le MEDEF et les entreprises.

En ce qui concerne le premier degré, l'annonce de la suppression massive des contrats aidés (CUI-CAE constitue un plan social sans précédent. La FSU est choquée de la manière dont sont traitées des personnes déjà fragiles à qui l'on retire sans délai et sans alternative un contrat qui était porteur d'un minimum de ressources financières et de liens sociaux. De plus les missions que ces personnels précaires assurent permettent de « mieux vivre » l'école pour les équipes pédagogiques : aide à la direction, mise en place et application des mesures de sécurité, surveillance, restauration scolaire, aide administrative...

Par ailleurs, un dispositif succède à un autre et cela commence à être malheureusement la norme... La mise en œuvre de classes à 12 élèves dans les CP en zones d'éducation prioritaire s'est faite au détriment d'autres dispositifs, comme le « plus de maîtres que de classes » ainsi qu'au préjudice de l'accueil des moins de 3 ans. Faute de moyens suffisants, c'est un fonctionnement par redéploiement qui met à mal toute l'école primaire. Pour le SNUipp-FSU, c'est toute l'école qui doit être prioritaire et qui doit bénéficier de moins d'élèves par classes, de RASED complets, d'enseignants sereins et formés, de maîtres supplémentaires, de classes à destination des moins de 3 ans...

En effet, pour le premier comme pour second degré, l'Education Nationale cultive l'absence de bilan de ses réformes...

Dans le second degré, pendant plusieurs mois, les équipes des établissements travailleront sur le projet d'établissement, pour mettre en œuvre le projet d'académie, sans qu'aucun bilan du précédent projet n'ait été publié ni même établi... Notons d'ailleurs que les équipes se sont passé de projet pendant deux ans....

En ce qui concerne le dialogue social, le SNES FSU a posé des questions à Mme la Rectrice et aux services du rectorat, notamment au sujet des langues vivantes, et des grilles de rémunération des non titulaires, restées sans réponse. En l'absence de réponse de la part des autorités académiques, faut-il déjà s'adresser directement à Mme Robine ?

Le bilan de rentrée, d'après les remontées de nos représentants en établissements, montre une nouvelle fois des classes très chargées, jusqu'à 32 dans certains collèges ou certains groupes (langues vivantes). On fait aussi le constat qu'un nombre non négligeable de lycées de l'académie ont une DHG en baisse. L'arrivée massive en lycée d'une génération particulièrement nombreuse n'a pas été anticipée. Or, à la fin de l'année, ces élèves sortant de Terminale auront vocation à poursuivre des études. Cela explique sans doute la précipitation à inventer les dispositifs d'une sélection qui ne dit pas son nom, puisqu'on ne crée pas les capacités d'accueil. Pour le SNES FSU, il faut créer des places dans le supérieur et accompagner les étudiant.es.

Alors que la réflexion sur la carte des langues, et notamment les ELCO et les langues « à faible diffusion » est en cours dans l'académie, le SNES fait part de ses inquiétudes sur la gestion des regroupements pour les langues « à faible diffusion » en lycée : nombre d'heures réglementaires pour les élèves pas toujours respecté, regroupements d'élèves venant de plusieurs établissements et/ou de plusieurs niveaux (LV2-LV3) et/ou plusieurs filières (général, professionnel et technologique, post-bac) et dont la gestion est renvoyée au local, entraînant des dysfonctionnements multiples, horaires décourageants (2 ou 3h de suite en fin de journée, le samedi matin, le mercredi après-midi...).

Les conséquences sont une forte déperdition du nombre d'élèves et la dégradation des conditions de travail pour les enseignants. Une mise à plat de l'organisation des regroupements nous paraît donc nécessaire afin d'assurer la continuité de l'enseignement des langues jusqu'à la fin du secondaire dans le respect des horaires réglementaires.

En collège, le SNES-FSU rappelle sa demande que les ELCO soient pris en charge par l'Education Nationale, c'est-à-dire par des enseignants formés et dans un cadre laïc pour garantir à ces langues la continuité de l'enseignement, la même reconnaissance que pour les autres langues et assurer aux élèves un enseignement de qualité.

Les fuites plus ou moins organisées concernant la réforme du baccalauréat n'augurent rien de bon : l'introduction prévue d'une grande part de contrôle continu, avec le risque de « baccalauréats maison » transformera ce diplôme en diplôme de fin d'études et non plus en premier grade pour les études supérieures. Pour le SNES FSU, le baccalauréat doit rester (avec des améliorations réellement concertées) un examen national et anonyme, avec des épreuves terminales.

L'expérimentation lycée 4.0 s'enlise gravement : les enquêtes de terrain qui concernent les lycées alsaciens, menées par le SNES, le SNUEP, la FCPE, la PEEP, montrent à l'évidence que le manuel numérique, quand il est disponible, ne fonctionne nulle part comme il le devrait, que le coût pour les familles est finalement plus important que prévu. Mme la Rectrice, lors d'une audience, nous a affirmé que si le dispositif n'est pas valide, il y aura un retour en arrière. Or un dispositif qui n'est pas fonctionnel en novembre avec des élèves qui passent le baccalauréat en juin n'est pas valide : il faut donc en conclure un moratoire, et l'arrêt de l'extension à d'autres lycées.

Quant à la réussite au DNB version 2017, quelle est sa valeur en terme de comparaison avec les années antérieures, quand on connaît la nature de certaines épreuves et les consignes de correction ? Et la version 2018 fera encore l'objet de changements.

Notre académie est pilote en ce qui concerne les RPS : or des collègues nous interpellent de plus en plus sur leurs conditions de travail : changements incessants, injonctions contradictoires, pressions hiérarchiques, travail empêché (nouveaux horaires, nouveaux programmes...). Là aussi il s'agira d'enquêter, d'établir un bilan, et d'en tirer des conséquences, puisque notre profession a du mal à recruter et que les démissions de collègues sont de moins en moins rares.

Le SNES FSU a la désagréable impression que l'Education nationale est perdue dans la tourmente, sans un cap précis, et sans moyens pour remédier à cette situation.

Une autre conséquence aggravante est celle des nouvelles dégradations des carrières, des rémunérations et du pouvoir d'achat, que le choix de l'austérité budgétaire fait par le gouvernement accentue. Il choisit de rester

sourd aux exigences qui se sont exprimées dans les grèves et les manifestations le 10 octobre dernier. Pour la FSU, c'est inacceptable et scandaleux. Inacceptable car les personnels paient déjà chaque mois depuis deux décennies les conséquences en matière de pouvoir d'achat de l'insuffisance de revalorisation de la valeur du point d'indice. Inacceptable car les revalorisations des carrières permises par PPCR sont légitimes et attendues par les personnels comme la reconnaissance de leur engagement quotidien au service de l'intérêt général. Scandaleux, car c'est une remise en cause de la parole de l'Etat, un acte à rebours des paroles aux atours bienveillants sur la confiance en eux. Quant au rétablissement du jour de carence, dont l'inefficacité n'est plus à démontrer, comme on a pu le lire dans l'étude de l'Insee, puisque seule la répartition des congés par durée a été modifiée sans influencer sur le taux d'absence pour raison de santé, il s'agit surtout d'une mesure idéologique de défiance à l'endroit des fonctionnaires, contraire au principe de solidarité. Enfin, le mécanisme abscons de compensation de la hausse de la CSG, loin de donner du pouvoir d'achat comme annoncé, risque surtout d'en retirer. La FSU réaffirme que le calendrier de PPCR doit être respecté et la valeur du point d'indice revalorisée pour rattraper le pouvoir d'achat perdu !